



Collectif formé par : Association des Parents Gays et Lesbiens (APGL), Commission LGBT des Verts, Délégation LGBT du Parti Socialiste, Le Mémorial de la Déportation Homosexuelle, Polychromes, Rimbaud-06, SIDA Info Service, Les Soeurs de la Perpétuelle Indulgence.

Le CADOS
c/o Olivier CAILLAU
210 Chemin des Roses, Bât B1
06700 ST LAURENT DU VAR

Monsieur Roland BRUNO
Maire de Ramatuelle

Place Ormeau
83350 RAMATUELLE

Objet : concert de Capleton le 21 nov (Espace Culturel)

A Nice, le 13 novembre 2008

Monsieur le Maire,

Le Collectif Azuréen pour les Droits des Orientations Sexuelles (CADOS) a pour objectif la défense des droits des personnes LGBT (lesbiennes, gays, bi et transsexuelles) et regroupe huit associations⁽¹⁾. Nous venons d'apprendre que le chanteur de reggae 'Capleton' doit se produire en concert le 21 novembre à votre Espace Culturel.

Nous devons porter à votre connaissance que ce chanteur a écrit ou interprété, entre 1991 et 2007, une trentaine de chansons qui appellent à la haine homophobe ou au meurtre des homosexuels. A titre indicatif, voici des extraits de ses textes : « *l'homosexualité est contre l'humanité. Brûlez les gays, saignez-les. Je tire sur les sodomites et les pédés. Brûle un pédé, saigne un pédé à blanc. Les sodomites et les pédés, je les bute avec mon flingue. Tu dois savoir que Capleton crame les pédés. Et les lesbiennes, je les crame pareil. Je dis que je crame les pédés et les sodomites dès que je sais qu'ils sont pédés. Tous les pédés et les sodomites doivent être butés. Allez, pendez-les avec une chaîne. Tous ces pédés qui rôdent, Mère-Nature nous dit qu'aucun ne peut survivre...* » (voir pièce jointe).

Suite à la mobilisation des associations contre ces textes et à l'annulation de ses concerts par de nombreuses mairies d'Europe, ce chanteur signait le 10 mai 2007 un texte d'apaisement, le 'Reggae Compassionate Act', dans lequel il s'engageait à éliminer de son répertoire les chansons qui appelaient à la haine. Or, six mois après, le 25 décembre 2007, ce chanteur ne tenait déjà plus ses engagements en chantant à nouveau ses chants homophobes. Suite à l'alerte levée par le réseau international 'Stop Murder Music' nous informant qu'il se produira dans votre commune, nous vous demandons de faire annuler le concert du 21 novembre.

Devant un tel déferlement d'ignominies, en vertu de vos pouvoirs de police, il vous appartient en effet de réaffirmer le droit au respect de tous, de condamner de tels propos basés sur la violence et le rejet des différences, et de protéger tous ceux qui pourraient être victimes en paroles ou en actes de ces attitudes extrémistes pénalement répréhensibles. L'homophobie n'est pas une opinion, et ne peut être tolérée dans le pays des droits de l'homme

Pour information, la ville de Bâle a annulé son concert du 6 novembre pour les raisons invoquées ci-dessus.

Dans l'attente d'une réponse claire et ferme de votre part, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de notre haute considération.

Pour le CADOS
Olivier CAILLAU, porte-parole

(1) voir entête de page